

Image not found or type unknown



Recuperation d'un de mes enfants sur ma déclaration des revenus

Par **karcou**, le **28/10/2015** à **15:24**

bonjour,

j'aurais une question à propos de ma feuille d'impôt.

etant séparée, et n'ayant jamais déclaré mes enfants sur ma feuille d'impôt (je les laissais sur la feuille de mon ex), je souhaite récupérer au moins 1 fille sur ma déclaration.

pour cela, je souhaiterais savoir s il faut absolument un document du juge ou si je peux directement le faire sur ma prochaine déclaration alors que je n'ai jamais déclaré d'enfant à ma charge.